



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE
TERRITORIALE DE L'EURE

ARRETÉ N° 2023 – 46 – CONC
PORTANT ADMISSION À CONCOURIR AUX ÉPREUVES DU CONCOURS D'ÉDUCATEUR
TERRITORIAL DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES - SESSION 2024

LE PRÉSIDENT DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE L'EURE

- Vu** le code général de la fonction publique ;
- Vu** le décret n° 81-317 du 7 avril 1981 modifié fixant les conditions dans lesquelles certains pères ou mères de famille bénéficient d'une dispense de diplôme pour se présenter à divers concours ;
- Vu** le décret n° 2007-196 du 13 février 2007 modifié relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique ;
- Vu** le décret n° 2010-311 du 22 mars 2010 relatif aux modalités de recrutements et d'accueil des ressortissants des Etats membres de l'Union européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen dans un corps, un cadre d'emplois ou un emploi de la fonction publique française ;
- Vu** le décret n° 2010-329 du 22 mars 2010 modifié portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique territoriale ;
- Vu** le décret n° 2010-330 du 22 mars 2010 fixant l'échelonnement indiciaire applicable aux membres des cadres d'emplois régis par le décret n° 2010-329 du 22 mars 2010 portant dispositions statutaires communes à plusieurs cadres d'emplois de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique territoriale ;
- Vu** le décret n° 2011-605 du 30 mai 2011 portant statut particulier du cadre d'emplois des éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives ;
- Vu** le décret n° 2011-789 du 28 juin 2011 fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives ;
- Vu** le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale ;
- Vu** le décret n° 2013-908 du 10 octobre 2013 relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des comités de sélection pour le recrutement et la promotion des fonctionnaires relevant de la fonction publique de l'Etat, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière ;
- Vu** le décret n° 2018-114 du 16 février 2018 relatif à la collecte de données à caractère personnel relatives aux caractéristiques et au processus de sélection des candidats à l'accès à la fonction publique et créant la « Base concours » ;
- Vu** le décret n° 2020-523 du 4 mai 2020 relatif à la portabilité des équipements contribuant à l'adaptation du poste de travail et aux dérogations aux règles normales des concours, des procédures de recrutement et des examens en faveur des agents publics et des candidats en situation de handicap ;
- Vu** le décret n° 2021-376 du 31 mars 2021 pris en application de l'article L325-30 du code général de la Fonction Publique portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale en vue de limiter l'inscription d'un candidat à un concours permettant l'accès à un emploi du même grade organisé simultanément par plusieurs centres de gestion ;
- Vu** le code des sports, Titre II, Chapitre I, disposant en son article L.221-3 que les sportifs, les arbitres et juges de haut niveau peuvent faire acte de candidature aux concours publics, sans remplir les conditions de diplômes ;
- Vu** l'arrêté du 14 septembre 2005 fixant le programme des épreuves des concours externe, interne et troisième concours pour le recrutement des éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives ;
- Vu** l'arrêté du 12 décembre 2011 fixant le programme des épreuves des concours et examens professionnels pour le recrutement des éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives ;
- Vu** l'arrêté du 4 mai 2020 fixant la nature et le format des données à caractère personnel relatives aux caractéristiques et au processus de sélection des candidats à l'accès à la fonction publique et les modalités de leur transmission au service chargé de la « Base concours » ;
- Vu** l'arrêté n° 2023 – 15 – CONC du 04 avril 2023 portant ouverture du concours d'éducateur territorial des activités physiques et sportives – session 2024 ;

Adresser la correspondance à Monsieur le Président du Centre de Gestion

10 Bis rue du Docteur Michel BAUDOUX – BP 276 – 27002 EVREUX CEDEX – Tél : 02 32 39 23 99

Mail : info@cdg27.fr – Site Internet : www.cdg27.fr

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Sont autorisés à participer aux épreuves écrites du concours d'éducateur territorial des activités physiques et sportives – session 2024, les candidats ci-après désignés.

Les candidats dont le dossier est incomplet à ce jour sont admis à concourir sous réserve de fournir la ou les pièce(s) complémentaire(s) au plus tard le jour de la première épreuve, soit le 23 janvier 2024.

Nom	Prénom	Type de concours	Admis à concourir sous réserve de fournir la ou les pièce(s) suivante(s) au plus tard le 23 janvier 2024
AGRIFFER	Guillaume	EXTERNE	
AUBÉ	Gwénaél	EXTERNE	
BANCE	Alexandre	EXTERNE	
BAUDART	Clement	EXTERNE	
BAZEILLE	Benjamin	EXTERNE	
BOUDOUKHA	Mohammed	INTERNE	Copie des contrats justifiant d'au moins 4 ans de services publics au 1 ^{er} janvier 2024
BOUOUNE	Nizar	EXTERNE	
BUSIN	Clémence	EXTERNE	
CAILLOUX	Mathieu	INTERNE	Copie des contrats justifiant d'au moins 4 ans de services publics au 1 ^{er} janvier 2024
CARLIEZ	Florent	EXTERNE	
CARRIER	Sébastien	EXTERNE	
CATRY	Florent	EXTERNE	
CHABERT	Nicolas	INTERNE	
CHARPENTIER	Sabrina	EXTERNE	
CHARPENTIER	Sabrina	INTERNE	
CHASTAS	Gary	INTERNE	L'état détaillé des services publics et, le cas échéant, copie des contrats justifiant d'au moins 4 ans de services publics au 1 ^{er} janvier 2024
CLÉMENT	Arnaud	EXTERNE	
COLLET	Lenaïc	EXTERNE	
COUBRAY	Erwan	EXTERNE	
CRETOT	Vincent	INTERNE	
DAGNEAUX	François	EXTERNE	
DANTRÈGUE	Cannelle	EXTERNE	
DASSONNEVILLE	Thomas	EXTERNE	
DENIS	Hugo	EXTERNE	
DUBOIS	Aurélien	INTERNE	Copie des contrats justifiant d'au moins 4 ans de services publics au 1 ^{er} janvier 2024
DULAC	Mattéo	EXTERNE	
DUVAL	Mathieu	EXTERNE	
FATMAOUI	Karim	INTERNE	
FIRMAN	Corentin	EXTERNE	

Adresser la correspondance à Monsieur le Président du Centre de Gestion

10 Bis rue du Docteur Michel BAUDOIX – BP 276 – 27002 EVREUX CEDEX – Tél : 02 32 39 23 99

Mail : info@cdg27.fr – Site Internet : www.cdg27.fr

Nom	Prénom	Type de concours	Admis à concourir sous réserve de fournir la ou les pièce(s) suivante(s) au plus tard le 23 janvier 2024
FOUCAULT	Thomas	EXTERNE	Titre ou diplôme professionnel requis
FOURMONT	Damien	INTERNE	Copie des contrats justifiant d'au moins 4 ans de services publics au 1 ^{er} janvier 2024
FOYER	Mélanie	INTERNE	
GABANELLE	Juliette	EXTERNE	
GAILLARD	Fiona	EXTERNE	
GAULTIER	Pierre-Jacques	INTERNE	
GERARD	Lucie	INTERNE	
GIOT	Emeline	EXTERNE	
GOUBERT	Sébastien	EXTERNE	
GRAS	Vanessa	EXTERNE	
GUILLAUME	Régis	EXTERNE	
HAMEL	François	INTERNE	
HAMON	Alexis	EXTERNE	
HASBROUCK	Christophe	INTERNE	
HAUGUEL	Sacha	EXTERNE	Titre ou diplôme professionnel requis
HEBERT	Amandine	INTERNE	
HERENT	Guillaume	INTERNE	Copie des contrats justifiant d'au moins 4 ans de services publics au 1 ^{er} janvier 2024
HODIERNE	Arnaud	INTERNE	
HONDERLIK	Nicolas	INTERNE	Copie des contrats justifiant d'au moins 4 ans de services publics au 1 ^{er} janvier 2024
HONDERLIK	Nicolas	EXTERNE	
HOUDEVILLE	Rafaël	EXTERNE	
HUCHE T	Thomas	EXTERNE	
JOSSE	Samuel	INTERNE	Copie des contrats justifiant d'au moins 4 ans de services publics au 1 ^{er} janvier 2024
JOYEZ	Delphine	INTERNE	
KANDEMIR	Ertugrun	INTERNE	L'état détaillé des services publics et, le cas échéant, copie des contrats justifiant d'au moins 4 ans de services publics au 1 ^{er} janvier 2024
KINDUELO - LUTUMBA	Arnaud	EXTERNE	
L'HOMME	Simon	EXTERNE	
LAMBOURDE	Marc	INTERNE	
LATHIERE	Elodie	EXTERNE	
LE-GOFF	Gwendoline	EXTERNE	Titre ou diplôme professionnel requis
LEBRESNE	Fanny	EXTERNE	
LEGOUIX	Juliette	INTERNE	
LEPLARD	Fabien	INTERNE	
LESEINE	Flavy	INTERNE	Copie des contrats justifiant d'au moins 4 ans de services publics au 1 ^{er} janvier 2024

Adresser la correspondance à Monsieur le Président du Centre de Gestion

10 Bis rue du Docteur Michel BAUDOUX - BP 276 - 27002 EVREUX CEDEX - Tél : 02 32 39 23 99

Mail : info@cdg27.fr - Site Internet : www.cdg27.fr

Nom	Prénom	Type de concours	Admis à concourir sous réserve de fournir la ou les pièce(s) suivante(s) au plus tard le 23 janvier 2024
LEVEILLE	Christian	INTERNE	
LHULLIER	Dylan	INTERNE	
LIHRMANN	Alexis	EXTERNE	
LORENZON	Justine	EXTERNE	
LUBIN	Emilie	INTERNE	
MARRETTI	Julien	EXTERNE	
MAUNY	Stéphane	EXTERNE	Décision favorable de la commission d'équivalence de diplômes du CNFPT.
MERCIER	Stephane	EXTERNE	
MONTAZ-ROSSET	Marlène	EXTERNE	
MORCEL	Anthony	EXTERNE	Copie intégrale du livret de famille
MOREL	Antony	INTERNE	
MOUROLIN	Pierre-Louis	EXTERNE	
NOIZILLEAU	Frederic	EXTERNE	
NUBUL	Edwin	EXTERNE	
OSBERT	Mathis	EXTERNE	
PAGAY	François	EXTERNE	
PAGAY	François	INTERNE	L'état détaillé des services publics et, le cas échéant, copie des contrats justifiant d'au moins 4 ans de services publics au 1 ^{er} janvier 2024
PIERRE	Alban	EXTERNE	
POYER	Mathilde	EXTERNE	
PUCHOIS	Lydie	INTERNE	
PY	Valentine	EXTERNE	
PÉRON	Willy	EXTERNE	
QUATRESOUS	Maeva	EXTERNE	
RAPIAU	Alexis	EXTERNE	
REGNIER	Michel	INTERNE	Copie des contrats justifiant d'au moins 4 ans de services publics au 1 ^{er} janvier 2024
RIVET	Maud	EXTERNE	
ROBBE	Olivier	INTERNE	
ROCHER	Isabelle	EXTERNE	
ROGER	Gregoire	EXTERNE	
RONEY	Alexandre	INTERNE	
SAVIGNAC	Robert	EXTERNE	
SICOT	Julien	EXTERNE	
SOUILLAT	Corentin	EXTERNE	
STOPPACHER	Willy	EXTERNE	
TAZAGHART	Amine	INTERNE	Copie des contrats justifiant d'au moins 4 ans de services publics au 1 ^{er} janvier 2024

Adresser la correspondance à Monsieur le Président du Centre de Gestion

10 Bis rue du Docteur Michel BAUDOUX – BP 276 – 27002 EVREUX CEDEX – Tél : 02 32 39 23 99

Mail : info@cdg27.fr – Site Internet : www.cdg27.fr

Nom	Prénom	Type de concours	Admis à concourir sous réserve de fournir la ou les pièce(s) suivante(s) au plus tard le 23 janvier 2024
TOUATI	Sacha	INTERNE	
TOUATI	Younès	EXTERNE	
VALIN	Arnaud	INTERNE	Copie des contrats justifiant d'au moins 4 ans de services publics au 1 ^{er} janvier 2024
VALONY	Frédéric	EXTERNE	
WERS	Eric	EXTERNE	
YGOUF	Etienne	INTERNE	L'état détaillé des services publics et, le cas échéant, copie des contrats justifiant d'au moins 4 ans de services publics au 1 ^{er} janvier 2024

ARTICLE 2 : Ne sont pas autorisés à participer aux épreuves écrites du concours d'éducateur territorial des activités physiques et sportives – session 2024, les candidats ci-après cités :

Nom	Prénom	Type de concours	Motif du refus
AKDIM	Salim	EXTERNE	Ne remplit pas les conditions d'inscription requises
DANGERVILLE	Joffrey	INTERNE	Ne remplit pas les conditions d'ancienneté requises
GOUAULT	Frédéric	EXTERNE	Ne remplit pas les conditions d'inscription requises
GRONNIER	Julien	EXTERNE	Ne remplit pas les conditions d'inscription requises

Pour information, chaque candidat non admis à concourir a été destinataire d'un courrier indiquant le motif du refus.

ARTICLE 3 : Cet arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen - 53, avenue Gustave Flaubert 76000 Rouen - Téléphone : 02 32 08 12 70, dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application Télérecours citoyens, accessible par le site www.telerecours.fr.

ARTICLE 4 : Le présent arrêté sera transmis à Monsieur le Préfet.

FAIT à ÉVREUX, le 20 juillet 2023

Le Président

Pascal LEHONGRE

